

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 17 juillet 2023

Date de l'annonce publique : 07/07/2023

Date de la convocation des conseillers : 07/07/2023

### Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompi-gnoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	1	Excusés : Carelli, Sandra (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence	CC.2023-07-17 - 1.12	
Point de l'ordre du jour	1.12	
Objet	<b>Délégués aux syndicats de communes - Nomination du délégué au MINETT-KOMPOST</b>	

### Le conseil communal,

Considérant que suite au renouvellement du conseil communal à l'occasion des élections communales générales du 11 juin 2023 il doit être procédé à la désignation des délégués représentant la Commune de Roeser au sein des comités de syndicat de communes parmi les membres élus du son conseil communal dans les trois mois qui suivent l'installation des conseillers élus ;

Considérant que le conseil communal de la Commune de Roeser a été installé le 11 juillet 2023 ;  
S'agissant d'une nomination au sens de l'article 32 de la loi communale, mais qui n'est pas visée par l'article 19 alinéa 3 de la même loi, il est délibéré en séance publique en ayant recours au scrutin secret ;

Considérant qu'en vertu de l'article 6 des statuts du syndicat MINETTKOMPOST la Commune de Roeser est représentée dans le comité par un délégué ;

Vu la proposition de nommer M. Edy Reding ;

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Procède par vote secret en séance publique

à la nomination du délégué de la Commune de Roeser au Syndicat intercommunal pour l'exploitation d'un centre de compostage régional à Mondercange, en abrégé MINETT-KOMPOST.

Est nommé délégué au syndicat MINETT-KOMPOST :

Conseiller (prénom et nom)	Adresse	Résultat du scrutin
Edy Reding	8, rue an der Griecht L-3390 Peppange	12 voix sur 12



Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 17 juillet 2023

Référence

CC.2023-07-17 - 1.12

Point

1.12

Objet

Délégués aux syndicats de communes - Nomination du délégué au MINETT-KOMPOST



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 1er août 2023

**La 1ère échevine,**  
Par délégation du bourgmestre du 25 juillet 2023

**Le secrétaire ff,**

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 17 juillet 2023

Date de l'annonce publique : 07/07/2023

Date de la convocation des conseillers : 07/07/2023

### Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	1	Excusés : Carelli, Sandra (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence	CC.2023-07-17 - 1.13	
Point de l'ordre du jour	1.13	
Objet	<b>Délégués aux syndicats de communes - Nomination du délégué au SES</b>	

### Le conseil communal,

Considérant que suite au renouvellement du conseil communal à l'occasion des élections communales générales du 11 juin 2023 il doit être procédé à la désignation des délégués représentant la Commune de Roeser au sein des comités de syndicat de communes parmi les membres élus du son conseil communal dans les trois mois qui suivent l'installation des conseillers élus ;

Considérant que le conseil communal de la Commune de Roeser a été installé le 11 juillet 2023 ;  
S'agissant d'une nomination au sens de l'article 32 de la loi communale, mais qui n'est pas visée par l'article 19 alinéa 3 de la même loi, il est délibéré en séance publique en ayant recours au scrutin secret ;

Considérant qu'en vertu de l'article 4 des statuts du syndicat SES, la commune de Roeser est représentée par un délégué nommé par le conseil communal ;

Vu la proposition de nommer M. Tom Jungen ;

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Procède par vote secret en séance publique

à la nomination du délégué de la Commune de Roeser au Syndicat des Eaux du Sud, en abrégé SES.

Est nommé délégué au syndicat SES :

Conseiller (prénom et nom)	Adresse	Résultat du scrutin
Tom Jungen	18, rue de Crauthem L-3390 Peppange	12 voix sur 12



Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 17 juillet 2023

Référence

CC.2023-07-17 - 1.13

Point

1.13

Objet

Délégués aux syndicats de communes - Nomination du délégué au SES



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPÉDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 1er août 2023

**La 1ère échevine,**  
Par délégation du bourgmestre du 25 juillet 2023



**Le secrétaire ff,**

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 17 juillet 2023

Date de l'annonce publique : 07/07/2023

Date de la convocation des conseillers : 07/07/2023

### Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompi-gnoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	1	Excusés : Carelli, Sandra (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-07-17 - 1.14
Point de l'ordre du jour		1.14
Objet		<b>Délégués aux syndicats de communes - Nomination du délégué au SICEC</b>

### Le conseil communal,

Considérant que suite au renouvellement du conseil communal à l'occasion des élections communales générales du 11 juin 2023 il doit être procédé à la désignation des délégués représentant la Commune de Roeser au sein des comités de syndicat de communes parmi les membres élus du son conseil communal dans les trois mois qui suivent l'installation des conseillers élus ;

Considérant que le conseil communal de la Commune de Roeser a été installé le 11 juillet 2023 ;  
S'agissant d'une nomination au sens de l'article 32 de la loi communale, mais qui n'est pas visée par l'article 19 alinéa 3 de la même loi, il est délibéré en séance publique en ayant recours au scrutin secret ;

Considérant qu'en vertu de l'article 5 des statuts du syndicat SICEC, la commune de Roeser est représentée par un délégué nommé par le conseil communal ;

Vu la proposition de nommer M. Tom Jungen ;

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Procède par vote secret en séance publique

à la nomination du délégué de la Commune de Roeser au Syndicat intercommunal ayant pour objet la construction, l'entretien et l'exploitation d'un crématoire, en abrégé SICEC.

Est nommé délégué au syndicat SICEC :

Conseiller (prénom et nom)	Adresse	Résultat du scrutin
Tom Jungen	18, rue de Crauthem L-3390 Peppange	12 voix sur 12



Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 17 juillet 2023

Référence

CC.2023-07-17 - 1.14

Point

1.14

Objet

Délégués aux syndicats de communes - Nomination du délégué au SICEC



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 1er août 2023

**La 1ère échevine,**

Par délégation du bourgmestre du 25 juillet 2023

**Le secrétaire ff,**

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 17 juillet 2023

Date de l'annonce publique : 07/07/2023

Date de la convocation des conseillers : 07/07/2023

### Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompi-gnoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	1	Excusés : Carelli, Sandra (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence	CC.2023-07-17 - 1.15	
Point de l'ordre du jour	1.15	
Objet	<b>Délégués aux syndicats de communes - Nomination du délégué au SICONA</b>	

### Le conseil communal,

Considérant que suite au renouvellement du conseil communal à l'occasion des élections communales générales du 11 juin 2023 il doit être procédé à la désignation des délégués représentant la Commune de Roeser au sein des comités de syndicat de communes parmi les membres élus du son conseil communal dans les trois mois qui suivent l'installation des conseillers élus ;

Considérant que le conseil communal de la Commune de Roeser a été installé le 11 juillet 2023 ; S'agissant d'une nomination au sens de l'article 32 de la loi communale, mais qui n'est pas visée par l'article 19 alinéa 3 de la même loi, il est délibéré en séance publique en ayant recours au scrutin secret ;

Considérant qu'en vertu de l'article 6.1.1. des statuts du syndicat SICONA chaque commune est représentée dans le comité par un délégué ;

Vu la proposition de nommer M. Angelo Lourenço ;

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Procède par vote secret en séance publique

à la nomination du délégué de la Commune de Roeser au Syndicat intercommunal de l'Ouest pour la conservation de la nature, en abrégé SICONA-Ouest.

Est nommé délégué au syndicat SICONA-Ouest :

Conseiller (prénom et nom)	Adresse	Résultat du scrutin
Angelo Lourenço	22, rue de la Forêt L-3329 Crauthem	12 voix sur 12



Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 17 juillet 2023

Référence

CC.2023-07-17 - 1.15

Point

1.15

Objet

Délégués aux syndicats de communes - Nomination du délégué au SICONA



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 1er août 2023

**La 1ère échevine,**

Par délégation du bourgmestre du 25 juillet 2023

**Le secrétaire ff,**

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 17 juillet 2023

Date de l'annonce publique : 07/07/2023

Date de la convocation des conseillers : 07/07/2023

### Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompi-gnoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	1	Excusés : Carelli, Sandra (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence	CC.2023-07-17 - 1.16	
Point de l'ordre du jour	1.16	
Objet	<b>Délégués aux syndicats de communes - Nomination du délégué au SIDOR</b>	

### Le conseil communal,

Considérant que suite au renouvellement du conseil communal à l'occasion des élections communales générales du 11 juin 2023 il doit être procédé à la désignation des délégués représentant la Commune de Roeser au sein des comités de syndicat de communes parmi les membres élus du son conseil communal dans les trois mois qui suivent l'installation des conseillers élus ;

Considérant que le conseil communal de la Commune de Roeser a été installé le 11 juillet 2023 ;  
S'agissant d'une nomination au sens de l'article 32 de la loi communale, mais qui n'est pas visée par l'article 19 alinéa 3 de la même loi, il est délibéré en séance publique en ayant recours au scrutin secret ;

Considérant qu'en vertu de l'article 4 des statuts du syndicat SIDOR, la Commune de Roeser est représentée par un délégué nommé par le conseil communal ;

Vu la proposition de nommer M. Erny Fisch ;

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Procède par vote secret en séance publique

à la nomination du délégué de la Commune de Roeser au Syndicat intercommunal pour la gestion des déchets en provenance des ménages et des déchets assimilables des communes des cantons de Luxembourg, d'Esch et de Capellen, en abrégé SIDOR.

Est nommé délégué au syndicat SIDOR :

Conseiller (prénom et nom)	Adresse	Résultat du scrutin
Erny Fisch	5, rue Schlammesté L-3397 Roeser	12 voix sur 12



Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 17 juillet 2023

Référence

CC.2023-07-17 - 1.16

Point

1.16

Objet

Délégués aux syndicats de communes - Nomination du délégué au SIDOR



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 1er août 2023

**La 1<sup>ère</sup> échevine,**  
Par délégation du bourgmestre du 25 juillet 2023

**Le secrétaire ff,**

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 17 juillet 2023

Date de l'annonce publique : 07/07/2023

Date de la convocation des conseillers : 07/07/2023

### Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	1	Excusés : Carelli, Sandra (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-07-17 - 1.17
Point de l'ordre du jour		1.17
Objet		<b>Délégués aux syndicats de communes - Nomination du délégué au SIGI</b>

### Le conseil communal,

Considérant que suite au renouvellement du conseil communal à l'occasion des élections communales générales du 11 juin 2023 il doit être procédé à la désignation des délégués représentant la Commune de Roeser au sein des comités de syndicat de communes parmi les membres élus du son conseil communal dans les trois mois qui suivent l'installation des conseillers élus ;

Considérant que le conseil communal de la Commune de Roeser a été installé le 11 juillet 2023 ;  
S'agissant d'une nomination au sens de l'article 32 de la loi communale, mais qui n'est pas visée par l'article 19 alinéa 3 de la même loi, il est délibéré en séance publique en ayant recours au scrutin secret ;

Considérant qu'en vertu de l'article 6.2 des statuts du syndicat SIGI la Commune de Roeser est représentée dans le comité par un délégué ;

Vu la proposition de nommer M. Angelo Lourenço ;

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Procède par vote secret en séance publique

à la nomination du délégué de la Commune de Roeser au Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique, en abrégé SIGI.

Est nommé délégué au syndicat SIGI :

Conseiller (prénom et nom)	Adresse	Résultat du scrutin
Angelo Lourenço	22, rue de la Forêt L-3329 Crauthem	12 voix sur 12



Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 17 juillet 2023

Référence

CC.2023-07-17 - 1.17

Point

1.17

Objet

Délégués aux syndicats de communes - Nomination du délégué au SIGI



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

---

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 1er août 2023

**La 1ère échevine,**  
Par délégation du bourgmestre du 25 juillet 2023

**Le secrétaire ff,**

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 17 juillet 2023

Date de l'annonce publique : 07/07/2023

Date de la convocation des conseillers : 07/07/2023

### Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	1	Excusés : Carelli, Sandra (conseillère). Non excusés : Néant.

Référence CC.2023-07-17 - 1.18

Point de l'ordre du jour 1.18

Objet **Délégués aux syndicats de communes - Nomination du délégué au SPIC**

### Le conseil communal,

Considérant que suite au renouvellement du conseil communal à l'occasion des élections communales générales du 11 juin 2023 il doit être procédé à la désignation des délégués représentant la Commune de Roeser au sein des comités de syndicat de communes parmi les membres élus du son conseil communal dans les trois mois qui suivent l'installation des conseillers élus ;

Considérant que le conseil communal de la Commune de Roeser a été installé le 11 juillet 2023 ;  
S'agissant d'une nomination au sens de l'article 32 de la loi communale, mais qui n'est pas visée par l'article 19 alinéa 3 de la même loi, il est délibéré en séance publique en ayant recours au scrutin secret ;

Considérant qu'en vertu de l'article 4 des statuts du syndicat SPIC, chaque commune est représentée par trois délégués, choisis parmi le conseil communal et dont un doit faire partie du collège échevinal ;

Vu la proposition de nommer Mme Bettina Ballmann, M. Yves Damy et Mme Sandra Flammang ;

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Procède par vote secret en séance publique

à la nomination du délégué de la Commune de Roeser au Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique, en abrégé SIGI.

Est nommé délégué au syndicat SIGI :

Conseiller (prénom et nom)	Adresse	Résultat du scrutin
<b>Bettina Ballmann</b>	48, rue Edward Steichen L-3324 Bivange	12 voix sur 12
<b>Yves Damy</b>	10, rue de Weiler L-3328 Crauthem	12 voix sur 12
<b>Sandra Flammang</b>	68A, rue de Bettembourg L-3320 Berchem	12 voix sur 12



Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 17 juillet 2023

Référence

CC.2023-07-17 - 1.18

Point

1.18

Objet

Délégués aux syndicats de communes - Nomination du délégué au SPIC



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 1er août 2023

**La 1ère échevine,**  
Par délégation du bourgmestre du 25 juillet 2023

**Le secrétaire ff,**

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 17 juillet 2023

Date de l'annonce publique : 07/07/2023

Date de la convocation des conseillers : 07/07/2023

### Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	1	Excusés : Carelli, Sandra (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-07-17 - 1.19
Point de l'ordre du jour		1.19
Objet		<b>Délégués aux syndicats de communes - Nomination du délégué au STEP</b>

### Le conseil communal,

Considérant que suite au renouvellement du conseil communal à l'occasion des élections communales générales du 11 juin 2023 il doit être procédé à la désignation des délégués représentant la Commune de Roeser au sein des comités de syndicat de communes parmi les membres élus du son conseil communal dans les trois mois qui suivent l'installation des conseillers élus ;

Considérant que le conseil communal de la Commune de Roeser a été installé le 11 juillet 2023 ;  
S'agissant d'une nomination au sens de l'article 32 de la loi communale, mais qui n'est pas visée par l'article 19 alinéa 3 de la même loi, il est délibéré en séance publique en ayant recours au scrutin secret ;

Considérant qu'en vertu de l'article 12 des statuts du syndicat STEP, la commune de Roeser est représentée par deux délégués nommés par le conseil communal et choisis en son sein ;

Vu la proposition de nommer MM. Edy Reding et Wayne Stoffel ;

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Procède par vote secret en séance publique

à la nomination des délégués de la Commune de Roeser au Syndicat intercommunal pour l'exploitation de la station d'épuration de Bettembourg et pour la réalisation de toutes activités de recyclage et de gestion écologique, en abrégé STEP.

Est nommé délégué au syndicat STEP :

Conseiller (prénom et nom)	Adresse	Résultat du scrutin
Edy Reding	8, rue an der Griecht L-3390 Peppange	12 voix sur 12
Wayne Stoffel	12, rue de Weiler L-3328 Crauthem	12 voix sur 12



Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 17 juillet 2023

Référence

CC.2023-07-17 - 1.19

Point

1.19

Objet

Délégués aux syndicats de communes - Nomination du délégué au STEP



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 1er août 2023

**La 1ère échevine,**  
Par délégation du bourgmestre du 25 juillet 2023

**Le secrétaire ff,**

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 17 juillet 2023

Date de l'annonce publique : 07/07/2023

Date de la convocation des conseillers : 07/07/2023

### Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	1	Excusés : Carelli, Sandra (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence	CC.2023-07-17 - 1.20	
Point de l'ordre du jour	1.20	
Objet	<b>Délégués aux syndicats de communes - Nomination du délégué au SYCOSAL</b>	

### Le conseil communal,

Considérant que suite au renouvellement du conseil communal à l'occasion des élections communales générales du 11 juin 2023 il doit être procédé à la désignation des délégués représentant la Commune de Roeser au sein des comités de syndicat de communes parmi les membres élus du son conseil communal dans les trois mois qui suivent l'installation des conseillers élus ;

Considérant que le conseil communal de la Commune de Roeser a été installé le 11 juillet 2023 ;  
S'agissant d'une nomination au sens de l'article 32 de la loi communale, mais qui n'est pas visée par l'article 19 alinéa 3 de la même loi, il est délibéré en séance publique en ayant recours au scrutin secret ;

Considérant qu'en vertu de l'article IV des statuts du syndicat SYCOSAL, la commune de Roeser est représentée par deux délégués nommés par le conseil communal ;

Vu la proposition de nommer M. Edy Reding et Mme Brix Nadine ;

Vu la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Procède par vote secret en séance publique

à la nomination des délégués de la Commune de Roeser au Syndicat de communes pour la salubrité publique, en abrégé SYCOSAL.

Est nommé délégué au syndicat SYCOSAL :

Conseiller (prénom et nom)	Adresse	Résultat du scrutin
Erny Fisch	5, rue Schlammesté L-3397 Roeser	12 voix sur 12
Nadine Brix	9, rue Schlammesté L-3397 Roeser	12 voix sur 12



Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 17 juillet 2023

Référence

CC.2023-07-17 - 1.20

Point

1.20

Objet

Délégués aux syndicats de communes - Nomination du délégué au SYCOSAL



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 1er août 2023

**La 1ère échevine,**  
Par délégation du bourgmestre du 25 juillet 2023

**Le secrétaire ff,**